



LA FONDATION HNATYSHYN BOURSES D'ÉTUDES POUR JEUNES ARTISTES DE 2011

INTERPRÉTATION VOCALE CLASSIQUE (ÉTUDES SUPÉRIEURES)

« La Fondation Hnatyshyn cherche à enrichir le patrimoine artistique du Canada en aidant directement des individus exceptionnellement doués à l'œuvre dans toutes les disciplines – dans un portrait fidèle de la diversité linguistique et culturelle du Canada –, tout en sensibilisant les gens au rôle que jouent les bienfaiteurs privés dans l'éclosion du talent et en renforçant les liens qui nous unissent en tant que nation. »

Le très honorable Ramon John Hnatyshyn (1934-2002)

Historique

La Fondation Hnatyshyn a été établie en 1995 par feu le très honorable Ramon John Hnatyshyn, Gouverneur général du Canada (1990-1995). Organisme de bienfaisance enregistré sous la loi fédérale, la Fondation Hnatyshyn a pour but d'aider à payer les études et la formation des artistes de la relève et de ceux nouvellement établis dans toutes les disciplines, et de promouvoir l'importance sociale des arts auprès de la population du Canada.

Notre mission

D'envergure nationale et englobant l'univers complet des arts de la création et de la scène, la Fondation Hnatyshyn s'engage à promouvoir le rôle vital des arts et des artistes dans le renforcement des collectivités et l'enrichissement du patrimoine du Canada.

Nous réalisons notre mission en aidant des artistes particuliers, exceptionnellement talentueux, à entreprendre leur carrière, à acquérir de nouvelles compétences ou à créer de nouvelles œuvres ou de nouveaux programmes en des circonstances où il n'y a pas toujours d'autres solutions de financement. La Fondation entreprendra également de temps en temps des projets particulièrement représentatifs de son mandat favorisant des partenariats.

Bourses d'études pour jeunes artistes

Le Programme de bourses d'études pour jeunes artistes de la Fondation Hnatyshyn a été conçu pour pallier les lacunes du financement des programmes actuels et pour fournir une aide aux jeunes artistes interprètes les plus prometteurs du Canada qui suivent un programme d'études avancées dans un établissement scolaire, un établissement de formation musicale ou avec un maître reconnu.

La candidature doit être proposée par l'établissement ou le maître, qui ne peut soumettre qu'une seule candidature par année. La candidate ou le candidat, qui sera identifié en tant que personne destinée à une carrière exceptionnelle sur la scène, ne peut être proposé que par un seul établissement ou un seul maître. Un comité de conseillers artistiques nommé par la Fondation évaluera anonymement les auditions enregistrées des candidats. Une personne ne peut recevoir la bourse qu'une seule fois.

Huit bourses de 10 000 dollars seront attribuées en 2011, une chacune pour la musique classique (instrument d'orchestre), la musique classique (piano), la voix classique, le jazz, le ballet classique, la danse contemporaine, l'interprétation dramatique (théâtre anglais) et l'interprétation dramatique (théâtre français).

La bourse doit servir à payer les droits de scolarité, les matériaux ou un logement et des repas. Si le récipiendaire de la bourse décide de ne pas faire ses études à l'établissement qui a proposé sa candidature, ou s'il ne termine pas une année d'études, la bourse devra être retournée au complet ou sur une base proportionnelle à la Fondation Hnatyshyn.



**LA FONDATION HNATYSHYN
BOURSES D'ÉTUDES POUR JEUNES ARTISTES DE 2011**

INTERPRÉTATION VOCALE CLASSIQUE (ÉTUDES SUPÉRIEURES)

Nombre de bourses : Une bourse sera attribuée par année pour aider l'étudiant ou l'étudiante qui possède le talent et la détermination à devenir un chanteur professionnel ou une chanteuse professionnelle.

Montant de la bourse : 10 000 dollars

Critères d'admissibilité :

- être accepté dans un programme d'études **de deuxième ou de troisième cycle**, d'une université ou d'un établissement de formation musicale agréé, ou être accepté par un maître reconnu, au Canada ou ailleurs, pour étudier à temps plein l'interprétation vocale classique en septembre 2011.
- être citoyen ou résident permanent du Canada (les titulaires de permis d'études ou de séjour temporaire sont inadmissibles).
- être âgé(e) de moins de 30 ans.
- être mis en candidature par l'établissement ou le maître.
- n'avoir jamais reçu auparavant cette même bourse.

Modalités de mise en candidature :

Les universités, les établissements de formation musicale agréés et les maîtres proposant une **formation de niveau supérieur** en interprétation vocale classique sont invités à proposer la candidature d'un étudiant ou d'une étudiante pour cette bourse. La documentation à l'appui de la candidature doit inclure les éléments suivants :

- un formulaire de mise en candidature rempli;
- un curriculum vitae et/ou un mot de l'artiste (voir ci-dessous);
- le programme d'études envisagé;
- trois (3) morceaux de périodes et de styles différents enregistrés au cours des douze derniers mois (voir ci-dessous);
- une copie officielle du dossier scolaire indiquant l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat de premier cycle en interprétation vocale classique;
- une lettre de l'établissement ou du maître expliquant comment le candidat ou la candidate est exceptionnellement prometteur (voir ci-dessous);
- une photo en très gros plan de haute résolution.

Date limite de mise en candidature :

Sont admissibles les étudiants entreprenant des études supérieures en septembre 2011.

Les formulaires de mise en candidature doivent être remplis en ligne au plus tard le 16 mai 2011.

Les candidatures retenues et les établissements ou maîtres les ayant proposées seront avisés vers la mi-juillet 2011. Les délibérations du comité de sélection sont confidentielles.

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS EXAMINÉS.

Pour tout renseignement :

Directrice générale
La Fondation Hnatyshyn
180, rue Metcalfe, pièce 204
Ottawa (Ontario) K2P 1P5

Courriel : director@rjhf.com

Tél. : 613-233-0108

Télec. : 613-233-8576

LA FONDATION HNATYSHYN
BOURSES D'ÉTUDES POUR JEUNES ARTISTES DE 2011

INTERPRÉTATION VOCALE CLASSIQUE (ÉTUDES SUPÉRIEURES)

NOTES SUR LA DOCUMENTATION D'ACCOMPAGNEMENT

Curriculum vitæ

En plus des renseignements habituels, le curriculum vitæ doit comprendre la formation particulière que le candidat a reçue en chant classique, les prix obtenus pour son mérite artistique ainsi que toute prestation importante faite en public par le candidat.

Votre mot de l'artiste peut être ce que vous voulez, mais il devrait avant tout aider les membres du jury de sélection à comprendre quels sont, selon vous, les aspects les plus importants de votre art et les techniques que vous utilisez pour le créer. Vous pourriez, par exemple, envisager les questions suivantes :

- D'après vous, quel est l'aspect le plus important de la performance artistique?
- Comment développez-vous la maîtrise technique de votre voix?
- Quels sont vos buts et vos aspirations en tant qu'artiste?
- Qui ou qu'est-ce qui vous inspire?

Lettre d'appui

Cette lettre d'appui doit parvenir de l'école, de la faculté ou du maître qui propose le candidat. Elle doit avoir au moins une page et trois au plus. Elle doit expliquer clairement les aptitudes du candidat pour le chant classique ainsi qu'une évaluation de son potentiel de mener une grande carrière en chant. Veuillez noter que la Fondation pourra utiliser des extraits de cette lettre dans son communiqué de presse dévoilant les noms des boursiers.

Enregistrement

Étant donné que les candidats seront évalués de manière anonyme, le nom du candidat ne doit pas être inscrit électroniquement. Les pièces doivent être énumérées (compositeur, opéra, aria). S'il s'agit d'un enregistrement en concert, on doit minimiser les applaudissements du public.

Inscrivez-vous en ligne

Pour vous inscrire en ligne, cliquez sur le lien suivant : <http://rjhf.myreviewroom.com>

Dans le menu déroulant, cliquez sur la catégorie de bourse dans laquelle vous souhaitez faire une mise en nomination; puis cliquez sur « Ouverture de session ». Si vous souhaitez donner accès à votre candidat à certaines parties du formulaire, cliquez sur « Ajoutez un membre » sur la section au fond de votre page. Tapez son adresse de courriel dans la boîte qui apparaît puis cliquez sur « Ajoutez un membre ». Un courriel sera envoyé au candidat ou à la candidate, l'invitant à soumettre le reste de la mise en candidature. Assurez-vous que les réglages permettent un « Contrôle total ».

Téléchargez les fichiers audio en format MP3, WMA ou WAV

Nota : Une personne ne peut recevoir la bourse qu'une seule fois. Les formulaires de mise en candidature et les documents d'accompagnement doivent être reçus au plus tard le 16 mai 2011.

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS EXAMINÉS.